

## Synode ou manipulation ?

Author : Vini Ganimara

Categories : [Divers Osservatore](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 5 décembre 2015



Le blogue étatsunien [Rorate Cæli](#), sous la signature du P. Pio Pace, fait une révélation fracassante : l'exhortation post-synodale, ce document dans lequel après toute assemblée du Synode des évêques le Pape reprend à son compte les vœux présentés par les Pères du Synode dans la relation finale, était fin prête... au mois de septembre dernier, avant même la réunion de l'assemblée ! En un mot comme en mille, on est en présence d'une manipulation majeure.

*Rorate Cæli* explique que, organisé à la manière d'un véritable noyau dirigeant, un petit groupe, autour du très influent cardinal Lorenzo Baldisseri, secrétaire général de l'assemblée, avec notamment l'archevêque Bruno Forte, et Mgr Paglia, président du Conseil pour la famille, et quelques autres, avait établi un plan de manœuvre en quatre points :

1. En juin, publication d'un *Instrumentum laboris*, feuille de route pour l'assemblée d'octobre. Avec un passage dévastateur ouvrant la possibilité d'une « voie pénitentielle » pour les divorcés remariés, sous la conduite d'un prêtre qui pourrait « *lier et dissoudre en fonction de la situation* ».
2. En septembre, publication d'un double *Motu Proprio* du Pape, préparé en grand secret, introduisant une espèce d'annulation par consentement mutuel, auprès de l'évêque jugeant seul en un mois et demi, des mariages qui ont « échoué ».
3. Toujours en septembre, c'est-à-dire un mois avant la réunion du Synode : mise au point

de l'exhortation du Pape qui doit suivre l'assemblée, dont le point clé devrait porter sur la « *voie pénitentielle* », ou « *voie de miséricorde* », présentée d'une manière savamment ambiguë, pour ouvrir la porte libérale.

4. En octobre, grandes manœuvres synodales, qui devaient faire émettre à l'assemblée des vœux en ce sens. Mais, à cause d'une opposition plus forte que prévue, il a fallu se contenter d'une formulation un cran plus bas : le prêtre assistant les divorcés remariés arriverait à « *un jugement correct sur ce qui fait obstacle à la possibilité d'une plus pleine participation à la vie de l'Église* ». On avait dû renoncer à parler clairement de « *communion eucharistique* ».

*Rorate Cæli* estime que ce fut un demi-échec pour les hommes du Pape, mais aussi qu'ils conservaient une marge de manœuvre suffisante. Comme l'expliquait le P. Spadaro, dans *La Civiltà Cattolica* : les Pères les pères synodaux « *ont effectivement posé les bases de l'accès aux sacrements* » (28 novembre).

*Rorate Cæli* enfonce le clou : « ***l'Assemblée Octobre 2015 n'a rien été d'autre qu'une pièce de théâtre destinée à préparer l'acte final qui est déjà écrit : l'exhortation post-synodale de miséricorde et de pardon pour tous*** ». La référence insistante de l'article à la lettre courageuse des 13 cardinaux qui a beaucoup gêné le déroulement du plan Baldisseri, indique quel but poursuivent ceux qui font cette révélation, et que nous ne pouvons que soutenir de tous nos vœux : enrayer la mécanique infernale qui veut ouvrir une brèche dans l'indissolubilité évangélique du mariage.